

Bibliothèque numérique

medic@

**Raige - Delorme, Jacques. Notice sur
M. Georget**

S.l., s.n., 1828.

Cote : 90945



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?90945x13x06>

NOTICE

SUR M. GEORGET.

(EXTRAIT DES ARCHIVES GÉNÉRALES DE MÉDECINE.)

L'ASSOCIATION qui a formé le *Dictionnaire* et les *Archives générales de Médecine*, vient d'être encore décimée. Dans un court intervalle de temps, deux des collaborateurs de ces ouvrages ont été enlevés; et la mort, qui n'a égard ni à l'âge ni au talent, n'a pas frappé ceux qui avaient donné le moins de gages au présent, et dont l'avenir contenait le moins d'espérance. Béclard, Georget sont tombés, l'un ne faisant en quelque sorte que commencer une carrière illustrée, mais ayant du moins atteint le but mérité de ses travaux; l'autre plus jeune encore, obscur, placé à un rang inférieur, mais ayant produit des ouvrages qui devaient bientôt l'en tirer; le premier, enfin, devant sa renommée à de vastes connaissances, à un enseignement brillant; le second, doué d'un esprit moins étendu, mais plus original, laissant après lui des titres plus durables. Si leur genre de talent ne différa pas moins que leur destinée, de grandes qualités du cœur leur furent communes, et une égale douleur les accompagna au tombeau. C'est à nous, surtout, leurs collègues, leurs amis, qui fûmes témoins de leurs travaux et confidens de leurs pensées, qu'il appartient de leur rendre un dernier hommage. J'ai essayé naguères, dans ce Journal, de payer un juste et pénible tribut à la mémoire de Béclard. Je ne me croyais pas sitôt condamné à remplir le même devoir. Mais la mort a marqué avant le temps le tour de Georget, et je devais bientôt avoir à déplorer la perte de celui que des fonctions communes dans la rédaction des *Archives*, et une liaison intime me rendaient le plus cher. Je vais donc m'acquitter de la tâche sacrée que l'amitié m'impose; je vais chercher à justifier l'é-



tendue de nos regrets ; à dire ce qu'était et ce qu'avait fait Georget , à retracer tout ce que son esprit avait de supérieur et son cœur de généreux. En parlant ainsi d'un ami dont je conserverai toujours le souvenir , je ne craindrai pas qu'on m'accuse d'une prévention trop favorable : j'en appellerai au témoignage de tous ceux qui ont médité ses ouvrages et de tous ceux qui l'ont connu.

GEORGET (Etienne-Jean), naquit à Vernon , petit village près de Tours , le 9 avril 1795. Son père , cultivateur aisé , lui fit donner le genre d'éducation que l'on reçoit dans les campagnes , c'est-à-dire , qu'il lui fit apprendre à lire et à écrire. Mais par les seules forces de son esprit , il alla bien au-delà de cette humble instruction , et ne tarda pas à dépasser les bornes de connaissances dans lesquelles étaient circonscrits ses maîtres eux-mêmes. Déjà se remarquait en lui cette tendance à la réflexion , qui a été un peu plus tard la source de ses succès prématurés , et qui forma le trait distinctif de son talent. On put dès-lors juger qu'il était destiné à parcourir une autre route que ceux dont il partageait les modestes études. Parvenu à l'âge où l'on se décide pour un état , il choisit la médecine vers laquelle l'entraînaient les dispositions de son esprit , et il vint en 1812 à Paris , où il se livra avec ardeur à l'étude de l'anatomie , de la physiologie et de la chimie. Les événemens politiques de la fin de 1813 engagèrent ses parens à le rappeler près d'eux. Il entra à l'Hôpital-général de Tours , et y fit pendant l'année 1814 le service d'élève. Après cette époque , il revint à Paris. Georget avait tellement profité de son premier et court séjour dans la capitale , que pendant le temps qu'il passa à l'hôpital de Tours il faisait à ses condisciples des leçons de chimie et de physiologie.

De retour à Paris , il continua ses études médicales avec une nouvelle ardeur , et fut admis après les concours ordinaires dans les hôpitaux. Après être resté une année élève interne à l'hôpital Saint-Louis , il passa en 1816 à l'hospice de la Salpêtrière , où il fut attaché à la division des aliénées. Cette circonstance décida du genre de travaux auxquels se livra dès-lors Georget. Déjà à cette époque fermentaient dans son esprit toutes les idées qu'il allait bientôt exposer et développer. En effet , son *Traité de la Folie* parut en 1820 , et sa *Physiologie du Système nerveux* fut publiée peu de temps après (1).

(1) *De la Folie*. Considérations sur cette maladie ; son siège et ses symptômes ; la nature et le mode d'action de ses causes ; sa marche et ses terminaisons ; les différences qui la distinguent du délire aigu ; les moyens de traitement qui lui conviennent ; suivies de recherches cadavériques. Paris , 1820 , in-8.° — *De la Physiologie du système nerveux , et spécialement du cerveau*. Recherches sur les maladies nerveuses en général , et en particulier sur le siège , la nature et le traitement de l'hystérie , de l'hypochondrie , de l'épilepsie et de l'asthme convulsif. Paris , 1821 , in-8.° , 2 vol.

Ces productions des plus remarquables, dans lesquelles sont détruites des erreurs accréditées et établies des vérités nouvelles, revêlèrent dans leur auteur, assis encore en quelque sorte sur les bancs de l'école, une force et une indépendance de pensée peu communes. Dans l'année précédente, deux chapitres du premier de ces ouvrages, qui virent le jour à deux occasions différentes, avaient montré ce qu'on devait attendre d'un semblable élève : l'un, relatif aux altérations cadavériques que l'on trouve chez les aliénés, forma un mémoire qui remporta le prix au concours annuel établi si généreusement par M. Esquirol ; l'autre, qui a trait aux causes de la folie, fit le sujet de sa Dissertation inaugurale. Telle fut l'heureuse organisation que Georget reçut de la nature, que par lui-même, sans secours étranger, il s'éleva bien au-dessus de la condition inférieure où il était né, et qu'il vint presque aussitôt se placer au premier rang dans la carrière qui semblait lui être interdite par sa position.

Dès ses premiers pas dans l'étude de la science de l'homme, son esprit juste et fort lui fait envisager cette science sous son véritable jour. Au milieu des leçons de ses maîtres, sa raison reste libre de leur autorité, comme au temps où à peine développée elle s'exerçait seule et sans appui. Il se crée une méthode calquée sur celle qui a produit de si grands résultats dans les sciences physiques. Cette méthode, bien plus généralement connue que fidèlement suivie, n'est autre que celle de Bacon. Mais l'exposition qu'il en a faite, les détails où il est descendu pour déterminer d'une manière précise, parmi les moyens qu'elle met à notre disposition, ceux qu'il convient d'appliquer à telle ou telle partie de nos études, prouvent qu'il l'a moins cherchée dans les livres que dans l'usage qu'il en a fait lui-même.

Son séjour dans un vaste hôpital où se trouvent réunis tous les degrés et toutes les variétés de l'aliénation mentale, le porta naturellement à l'étude de cette déplorable infirmité de l'espèce humaine. Pinel, et après cet homme illustre, le plus distingué de ses disciples, M. Esquirol, avaient par leurs travaux puissamment avancé les connaissances relatives à la folie ; mais ces auteurs s'étaient contentés de décrire les phénomènes avec une exactitude et une sagacité qui n'ont pas été surpassées, et avaient évité de déterminer, ou du moins n'avaient indiqué que vaguement la condition organique, matérielle de ces phénomènes. Tous les auteurs, sans excepter M. Gall lui-même, s'accordaient à admettre toujours ou le plus souvent le siège de la folie, c'est-à-dire la cause de l'altération des principales fonctions cérébrales, dans quelque organe éloigné du cerveau, surtout dans ceux du bas-ventre. Georget, comme il le dit lui-même, ne craignit pas de se trouver en opposition directe avec

ses maîtres, et par l'analyse la plus profonde des causes et des symptômes de l'aliénation mentale, il chercha à prouver que cette maladie a son siège primitif, exclusif, dans le cerveau, qu'elle est une affection idiopathique de cet organe. Cette opinion a été regardée comme trop exclusive; mais lors même qu'il en serait ainsi, ce qui ne me semble pas encore avoir été démontré, l'ouvrage n'en sera pas moins cité comme ayant fait faire un pas immense à la théorie des aliénations mentales. Ce titre de gloire n'est pas médiocre.

L'étude de la folie devait conduire Georget à méditer sur les fonctions et les maladies du système nerveux, et surtout du cerveau, qui en est le principal organe chez les animaux supérieurs, à rechercher le rôle que joue cet organe dans la production des phénomènes de la vie, en santé comme en maladie. Tel est le sujet qu'il se propose de traiter dans sa *Physiologie du système nerveux*. Les principales idées en sont indiquées dans l'introduction du *Traité de la folie*. A peine a-t-il terminé ce dernier ouvrage, que ses pensées, qui abondent et se pressent, ne lui permettent pas de les soumettre à une élaboration plus réfléchie. Il cède à l'entraînement du moment; il écrit et il publie, sur une matière neuve et difficile, deux volumes, dans le même espace de temps que tout autre aurait mis à en concevoir le projet. Cette ardeur précipitée, cette rapidité d'exécution nuisent à l'ensemble de son ouvrage, et l'empêchèrent d'en approfondir davantage certaines parties. L'on y sent l'influence d'une éducation littéraire incomplète, d'une liberté de penser, je dirais presque sauvage. Mais je ne sais si le livre ne gagne pas en force, en originalité, ce qu'il perd en correction. L'allure de l'auteur est tout-à-fait franche; il se livre sans entraves à l'abondance et à la hardiesse de ses idées. On sent qu'il a l'habitude de penser d'après lui-même. Cette tournure d'esprit lui donne des formes qui n'appartiennent qu'à lui; et lors même qu'il expose des choses connues, il semble les avoir découvertes plutôt que les reproduire d'après les autres. La méthode que lui ont suggérée ses études sur la folie, il l'applique au sujet plus étendu et plus compliqué qu'il embrasse maintenant. Il poursuit et saisit avec sagacité les rapports des phénomènes vitaux avec les conditions organiques qui peuvent y correspondre, seules connaissances qu'il soit permis au physiologiste d'atteindre. Ennemi puissant des subtilités métaphysiques qui ont si long-temps entravé la marche des sciences d'observation, il rejette avec force ces causes occultes, ces principes substantiels, distincts de l'organisme, dont tant de physiologistes ont abusé pour expliquer les phénomènes des êtres organisés. Il montre que, quel que soit le nombre de ces principes que l'on admette, de quelques facultés que l'imagination se plaise à les orner, ces hypothèses

ne conduiront point, dans la connaissance de la vie, au-delà de ce que nos sens peuvent nous apprendre sur les conditions de son exercice.

Il eut peut-être été prudent de ne pas franchir ces limites; il suffisait, dans l'intérêt de la science, de repousser de son domaine une philosophie stérile qui a souvent commandé l'erreur au nom de la vérité et de la morale. Georget ne recula pas devant les conséquences rigoureuses de ses principes scientifiques. Il s'élève avec une chaleur dont la source ne peut être que dans une conviction profonde, contre ceux qui ne croient pas devoir ajouter un principe immatériel à l'estomac, pour le faire digérer, au foie, pour opérer la sécrétion de la bile, à chaque partie du corps, pour assimiler à sa substance les matériaux apportés par la circulation, mais qui ne peuvent se dispenser d'en donner un au cerveau, sinon pour qu'il envoie à tous les organes la faculté de sentir ce qui les touche, du moins pour sentir à sa manière, réfléchir, etc. Il leur reproche de regarder des phénomènes généraux, très-répandus dans la nature, comme moins surprenans que les phénomènes plus limités de l'intelligence, d'avoir assez de présomption pour ne pas avouer qu'ils ne conçoivent pas mieux comment deux substances peuvent se combiner pour en former une qui ne ressemble ni à l'une ni à l'autre, comment un grain peut germer, un arbre porter des fleurs et des fruits, un estomac digérer, etc., qu'ils ne comprennent comment un cerveau peut sentir, juger, réfléchir.

Comme je l'ai dit, il suffisait, ainsi que l'a fait du reste Georget, de déterminer, d'après une masse imposante de faits, les conditions matérielles de l'exercice de la pensée. La solution d'une question plus élevée importe peu aux progrès de la physiologie. C'était assez pour ne devoir pas s'en occuper. Quoi qu'il en soit, ces opinions, présentées avec autant d'indépendance que de bonne foi, lui ont été amèrement reprochées, sans que tous ses accusateurs aient eu peut-être la même excuse dans les sentimens qui les poussaient à se déclarer si violemment contre lui. Il serait peu généreux de reproduire ces accusations, aujourd'hui que, par une démarche dégagée de tout intérêt humain et où se montre l'abnégation la plus entière de son amour-propre, Georget a rétracté, dans un écrit destiné à être publié après sa mort, les opinions qu'il avait professées jadis (1).

(1) Voici la partie de son testament dans laquelle Georget a consigné l'expression des nouvelles idées auxquelles l'avaient amené des réflexions ultérieures :

« Je ne terminerai pas cette pièce sans y joindre une déclaration importante. En 1821, dans mon ouvrage sur la *Physiologie du système nerveux*, j'ai hautement

Quelques défauts que l'on doive reconnaître dans le *Traité de physiologie du système nerveux*, il n'était donné qu'à un esprit d'une trempe vigoureuse de le produire. L'influence du cerveau est exagérée, je le sais. Cette exagération était peut-être inséparable d'une attention forte, exclusive, portée sur l'organe sans contredit le plus important de l'économie animale; et l'on en a, ce me semble, été frappé plus qu'il ne convenait de l'être, parce que les idées de l'auteur se trouvaient souvent en contradiction avec les opinions établies depuis long-temps ou avec celles de l'époque. Au milieu d'erreurs évidentes, d'assertions hasardées, que de vérités contestées ou nouvelles il fonde; avec quelle justesse et quelle profondeur sont analysés les divers genres de phénomènes cérébraux et les rapports qu'ils ont avec l'action des autres organes; avec quelle sagacité est apprécié le mode d'action de certaines causes morbifiques; quelles lumières il répand sur l'étiologie de beaucoup d'états morbides généraux et locaux, en un mot sur la physiologie pathologique! C'est surtout lorsqu'il traite en particulier de l'hystérie, de l'hypochondrie et de l'épilepsie, maladies dont il assigne le siège dans le cerveau, en opposition avec les idées dominantes, que l'on

professé le *materialisme*. L'année précédente, j'avais publié un *Traité sur la folie*, dans lequel sont émis des principes contraires, ou du moins sont exposées des idées en rapport avec les croyances généralement reçues (pag. 48, 51, 52 et 114). Et à peine avais-je mis au jour la *Physiologie du système nerveux*, que de nouvelles méditations sur un phénomène bien extraordinaire, le *somnambulisme*, ne me permirent plus de douter de l'existence en nous et hors de nous, d'un principe intelligent, tout-à-fait différent des existences matérielles. Ce sera, si l'on veut, *l'âme et Dieu*. Il y a chez moi, à cet égard, une conviction profonde, fondée sur des faits que je crois incontestables. Peut-être un jour aurai-je le loisir de faire un travail sur ce sujet.

« Étais-je bien convaincu de ce que j'écrivais en 1821? Je croyais l'être du moins. Cependant je me rappelle avoir été plus d'une fois agité par une grande incertitude, et m'être dit souvent qu'on ne pouvait former que des conjectures; si l'on s'en rapportait aux faits, au jugement des sens. Mais bientôt je revenais à cette idée favorite qu'il n'y a point d'effet sans cause, et que ce qui n'est pas matière n'est rien. Comme si l'homme n'avait pas tenté vingt fois en vain de poser des limites au possible. N'étais-je pas dominé par l'envie de faire du bruit et de me grandir en quelque sorte, en attaquant si brutalement des croyances généralement reçues et d'une grande importance aux yeux de presque tous les hommes? Ne voulais-je point donner une preuve éclatante de courage, en bravant ainsi l'opinion publique? Pour toute réponse à ces questions, je citerai le passage suivant d'un ouvrage de M. de Châteaubriand: « Était-ce bien l'opinion intime de leur conscience (l'athéisme) que les encyclopédistes publiaient? Les hommes sont si vains, si faibles, que souvent l'envie de faire du bruit les fait avancer des choses dont ils ne possèdent pas la conviction. » (*Essai sur les Révolutions*, t. II, p. 251, éd. 1826).

« Cette déclaration ne verra le jour que lorsqu'on ne pourra plus douter de sa sincérité, et suspecter mes intentions. Si je ne puis la publier moi-même, je prie instamment les personnes qui en prendraient connaissance à l'ouverture du présent testament, c'est-à-dire après ma mort, de lui donner toute la publicité possible. »

Ce 1^{er} mars 1826.

peut juger de l'avantage que lui donne une connaissance approfondie des fonctions de cet organe et des causes qui le modifient. Dans le tableau des symptômes de ces maladies, il montre un talent d'observation remarquable ; il y joint la faculté d'en généraliser les résultats, heureuse faculté sans laquelle ce talent porté au plus haut degré reste, en quelque sorte, stérile pour les progrès de la science. Les discussions auxquelles il se livre pour prouver que les trois affections indiquées plus haut tiennent à un état morbide et idiopathique du cerveau, ne laissent que peu de doutes dans l'esprit de quiconque les suit sans prévention.

Je ne crains pas d'être contredit, en avançant que c'est à M. Gall et à Georget, que la physiologie du cerveau, et par une conséquence nécessaire, beaucoup de points de la pathologie de cet organe, sont le plus redevables de leur avancement dans ces derniers temps. En associant ces deux noms, il ne me vient pas à la pensée de les mettre sur la même ligne. Georget, en effet, ne peut être considéré que comme un élève du célèbre docteur allemand ; il en a soutenu et étendu la doctrine, sinon dans les spécialités, qui sont le sujet de beaucoup de doutes et de contestations, du moins dans les principes généraux, dont la base est plus solide. Il avoue lui-même qu'un grand nombre de ses idées lui ont été fournies par la méditation des leçons et des ouvrages de ce grand physiologiste. Mais sans établir une comparaison qui ne saurait être soutenue dans tous les points, il me semble que la partie de son sujet que M. Gall avait négligée, l'espace de lacune qu'il y avait laissée, Georget eut le mérite de la remplir. M. Gall ne traite que la partie psychologique des fonctions du système nerveux ; Georget envisage ce système dans son ensemble, étudie toutes ses fonctions, le considère dans ses rapports multipliés avec les autres organes de l'économie animale ; en un mot, soulève toutes les questions physiologiques et médicales que ce vaste sujet était susceptible de présenter. Cette différence me semble capitale, et suffit pour ne pas faire confondre l'auteur du *Traité de la Physiologie du système nerveux* avec de serviles imitateurs (1).

(1) On peut juger de l'estime que M. Gall faisait du talent de Georget, en rappelant que cet auteur a inséré dans son ouvrage sur les fonctions du cerveau (édition in-8^o), le chapitre tout entier dans lequel Georget cherche à démontrer que les désirs vénériens ont leur cause dans une modification cérébrale. On a lieu de s'étonner que, dans un ouvrage récemment publié sur les fonctions intellectuelles du cerveau et sur la folie (*De l'Irritation et de la Folie*, par F. J. V. Broussais, 1828), le nom de Georget ne soit pas prononcé une seule fois. A quoi tient une semblable préoccupation ou plutôt une injustice si marquée ? L'auteur paraît bien avoir eu vue, dans quelques passages de la 2^e partie de son livre, certaines opinions de Georget, mais elles sont confondues avec les opinions plus ou moins fondées d'autres médecins qui ont écrit sur la folie. D'après cette tactique, il n'est pas difficile de triompher de ses adversaires. C'est autrement que par des assertions dénuées de preuves, autrement que par l'interprétation

Les deux ouvrages que venait de publier Georget avant d'avoir atteint sa vingt-cinquième année lui avaient acquis une réputation bien supérieure à celle qui suit les premiers essais d'un jeune homme dans une science où une longue expérience semble seule donner droit à des succès. Mais par sa position favorable, il avait pu voir beaucoup en peu de temps ; et il était doué de l'heureux privilège de bien observer ce qu'il voyait : faculté que ne peut donner l'âge, et sans laquelle il n'y a pas d'expérience. Aussi, lorsqu'en 1821, le projet de publier un Dictionnaire de médecine eut été formé par les Béclard, les Desormeaux, les Orfila, etc., en un mot, par les professeurs les plus distingués de l'École de Paris et par les médecins que la direction pratique de leurs travaux avaient fait le plus avantageusement connaître, Georget fut appelé à faire partie de cette honorable association, et fut chargé des articles importants relatifs à l'aliénation mentale et aux affections nerveuses. Ces divers sujets se trouvaient traités dans ses écrits précédents. Il ne se borna pas à reproduire textuellement ce qu'il avait fait. Il composa comme s'il n'avait rien écrit. Quoique le fonds de sa doctrine soit le même, plusieurs de ses idées sont modifiées ; elles sont présentées avec plus de concision et dans un style beaucoup plus correct. Le talent de l'auteur a acquis en quelques années une maturité que la fougue de ses premières productions aurait pu faire croire plus éloignée. Sans contredit, les articles insérés par Georget dans le Dictionnaire de médecine sont des plus originaux, des plus fortement pensés, parmi ceux que contient cet ouvrage.

La tâche qu'il avait à y remplir était terminée, lorsque la mort l'enleva, quelques jours avant la publication du vingt-unième et dernier volume (1).

de phénomènes incomplètement observés, que Georget avait cherché à établir la théorie de la folie. On sent, en lisant la 2^e partie de l'ouvrage de M. Broussais, ouvrage si remarquable sous d'autres rapports, que ce célèbre médecin a voulu à toute force appliquer à un sujet sur lequel il n'a que des notions imparfaites, l'idée générale qu'il s'est formée d'avance. L'irritation cérébrale, qui constitue suivant lui, l'essence, la cause prochaine de la folie, est un principe trop général, trop vaguement déterminé, pour avancer en rien la connaissance de la condition organique d'où dépendent les phénomènes de l'aliénation mentale. D'autres hypothèses pourraient tout aussi bien rendre compte de leur développement. Un grand nombre d'entre eux repousse d'ailleurs l'existence de cet état hypothétique d'irritation. Au lieu d'un silence affecté sur les travaux de Georget, et qui les fera d'autant plus ressortir, M. Broussais eut mieux fait de les combattre sans détour, s'ils étaient en opposition avec ses idées ; il eut été plus digne de son talent de relever une jeune gloire qui ne pouvait en rien offusquer la sienne. Mais Georget, qui sans doute dut beaucoup à l'impulsion communiquée à la médecine par M. Broussais, ne courba pas sa tête devant l'idole du jour. Malgré des principes communs, il sut, dans un temps d'entraînement, résister à l'ascendant d'un système séduisant sous tant de rapports. Sans méconnaître les services du réformateur, il ne se rangea pas sous sa bannière, et resta libre et indépendant.

(1) Ces articles sont les suivans : ataxie—cataleptie—emuchemar—céphalalgie—crétinisme

En même temps que Georget concourait si activement à la composition du *Dictionnaire de Médecine*, un travail continu, mais d'une autre nature, en quelque sorte, l'occupait. Il dirigeait la rédaction des *Archives générales de Médecine*. Si je n'avais pas partagé ces fonctions avec lui, je parlerais de la marche imprimée à ce Journal que nous avons fondé ensemble en 1823, du succès qu'il a obtenu dès son apparition. Mais ces détails, dans lesquels d'ailleurs il ne me conviendrait pas d'entrer, seraient tout-à-fait inutiles aux lecteurs de cette notice. Georget n'inséra dans les *Archives* que des articles de peu d'importance, si l'on en excepte ceux qui y furent publiés dans une occasion particulière. Ce sont ses derniers travaux, les seuls dont il me reste à parler.

Dans un court espace de temps, des actes horribles, des forfaits qui semblaient inouis, se multiplièrent et vinrent épouvanter la société. Les formes ordinaires de la justice, les supplices qu'elle réserve aux grands coupables, paraissaient des moyens trop lents et trop peu rigoureux pour la punition des nouveaux monstres qui avaient apparu. Georget osa s'élever contre leur condamnation. Abjurant ce respect mal entendu pour la chose jugée, qui empêcherait de réparer et de prévenir les erreurs, il soumet à l'examen le plus scrupuleux tous les faits de la procédure criminelle. Sans égard pour les autorités les plus imposantes, il discute les opinions avec force et impartialité; il prouve que plusieurs individus condamnés comme meurtriers n'étaient que des aliénés, et d'après la loi pénale ne méritaient aucune punition pour un acte sans *moralité*. Pourquoi les traiterait-on autrement que les fous renfermés dans divers établissemens? une surveillance active empêche seule quelques-uns de ces derniers de se livrer aux mêmes actes de fureur, et l'expérience démontre que le raisonnement, la crainte ni aucune considération ne sauraient agir sur les illusions et les impulsions violentes qui les portent à verser et à boire le sang de leurs semblables. Georget combat ce préjugé des gens du monde et conséquemment des magistrats, qui ne voient la folie que dans la fureur ou dans l'incohérence des pensées. Il n'a pas de peine à prouver par les faits les mieux observés, que des aliénés peuvent ne déraisonner que sur un objet plus ou moins borné, et avoir d'ailleurs toutes les combinaisons d'idées qui appartiennent à des personnes saines; que d'autres aliénés ne présentent aucun désordre dans les idées, mais seulement une perversion profonde des sentimens. Cette discussion lui fournit l'occa-

—délire — delirium tremens — douleur — dyspepsie — encéphale (considérations pathologiques sur l') — encéphalite — épilepsie — folie — gastralgie — hystérie — hypochondrie — idiotisme — liberté morale — névrose — onanisme — suicide.

sion de s'élever ensuite à la considération générale de toutes les causes qui peuvent troubler l'intelligence, altérer les sentimens naturels, exciter des penchans insolites, gêner ou détruire la liberté, faire fléchir la volonté ou même la forcer irrésistiblement; qui, par conséquent, modifient le caractère moral des actions réputées criminelles, et rendent l'homme plus ou moins incapable de jouir de ses droits civils (1). Ce sujet difficile n'avait pas encore été traité en France; quelques-unes des questions qui s'y rattachent n'avaient été agitées qu'isolément. Aussi le travail de Georget souleva-t-il tous les préjugés de l'ignorance et de la routine. Rien ne put lasser sa persévérance. Des personnes éclairées, des médecins même, étrangers à l'étude de l'aliénation mentale, combattirent sa doctrine, mais le plus souvent en dénaturant les faits et en confondant l'acception des termes. Georget répondit à toutes les objections avec autant de force que de modération. Il connaissait trop l'histoire des choses humaines pour s'irriter de ce qu'une vérité importante qui choque des opinions reçues, éprouvât des résistances et ne pénétrât pas tout d'un coup les masses de la société. Il se reposait sur le temps pour faire triompher un principe d'humanité long-temps méconnu, et dont l'application difficile dans quelques cas ne peut faire contester la justice. Ce principe s'établira; il s'est déjà établi dans l'esprit de plusieurs de ceux qui l'avaient d'abord repoussé avec violence. Il en sera un jour de la condamnation des fous homicides, comme de la torture que l'on a cru si long-temps fondée sur la raison, comme des supplices barbares qu'on trouvait juste d'infliger à de grands criminels. Georget aura eu la gloire de provoquer une réforme réclamée par l'équité. L'idée d'avoir été utile et d'avoir diminué le nombre des perversités dont on croyait l'homme susceptible, aura sans doute jeté quelque douceur sur ses derniers momens.

En retraçant les travaux de Georget, j'ai signalé les seuls évènements qui ont rempli sa courte existence. Il avait dans son caractère, comme dans son talent, trop d'indépendance pour parvenir à ces postes éminens, dont le mérite a besoin pour paraître dans tout son

(1) *Examen médical des procès criminels des nommés Léger, Feldtmann, Lecouffe, Jean-Pierre et Papavoine, suivi de quelques Considérations médico-légales sur la liberté morale*; Paris, 1825, in-8 br. — *Discussion médico-légale sur la Folie, ou Aliénation mentale*, suivie de l'Examen du procès d'Henriette Cornier, et de plusieurs autres procès dans lesquels cette maladie a été alléguée comme moyen de défense. Paris, 1826, in-8 br. — *Nouvelle Discussion médico-légale sur la Folie*, suivie de l'Examen de plusieurs procès criminels. Paris, 1827, in-8 br. Ces Mémoires ont d'abord été publiés dans les *Archives générales de Médecine*. Georget a fourni dans l'ouvrage du professeur Orfila, les chapitres relatifs aux questions discutées dans les précédens Mémoires; c'en est un extrait, une sorte de résumé. Quelques exemplaires de cet article ont été tirés à part.

jour, et qui n'en sont pas toujours la récompense. Toutes les avenues qui y conduisent lui étaient fermées. Les opinions hypocrites de l'époque durent repousser un homme qui les avait frondées dans plus d'une occasion. S'il ne se fût pas exagéré la médiocrité et l'instabilité de sa position, il aurait pu en être dédommagé par l'estime et l'amitié généreuse que lui accorda M. Esquirol. Ce célèbre médecin, qui avait su de bonne heure apprécier Georget, lui avait offert une retraite dans sa propre maison. Georget y résidait depuis huit ans. Il avait trouvé une seconde famille dont il s'était fait chérir. Lorsque la mort vint le frapper, M. Esquirol, qu'il secondait depuis longtemps dans son établissement particulier consacré au traitement des aliénés, se proposait de se l'associer en même temps que son neveu, le Dr. Mitivié; il devait laisser aux deux amis cette commune propriété, n'établissant aucune différence entre Georget et un membre de sa propre famille. Cette bienveillance honore à la fois et le maître et le disciple, puisqu'elle fut le prix du talent et des qualités aimables de celui-ci, et nullement du sacrifice de son indépendance. En effet, plein de franchise et de simplicité, Georget apportait, dans le commerce ordinaire de l'amitié et dans ses rapports avec ses supérieurs, une modestie, une retenue, qu'on était surpris de voir alliées à un talent si élevé, parce qu'elles l'accompagnent rarement. L'injustice et la bassesse seules le révoltaient; il ne mesurait plus alors la violence ni la portée de ses coups. La maladie qu'il portait dans son sein avait augmenté son irritabilité naturelle. Depuis l'année 1824, époque à laquelle il avait été atteint d'une hémoptysie des plus graves, sa santé ne s'était jamais complètement rétablie. L'ardeur qu'il mettait à tout ce qu'il entreprenait, l'espèce de persécution que lui attirèrent ses opinions philosophiques, les obstacles que l'indépendance de son caractère formait à son avancement, l'incertitude de sa position à un âge où elle ne peut être considérée d'un œil indifférent, développèrent chez lui des accès d'hypochondrie qui hâtèrent certainement les progrès de la phthisie pulmonaire à laquelle il succomba dans le milieu du mois dernier.

Georget sentait, plus que personne, les imperfections de ses premiers ouvrages, et jamais auteur ne se trouva dans des dispositions plus favorables pour les réparer. Il se proposait de publier prochainement un *Traité des maladies nerveuses*; quoiqu'il eût écrit deux fois sur le même sujet, c'eût été sans doute une composition toute nouvelle. Depuis long-temps aussi l'édition de son ouvrage sur la folie était épuisée. Mais avant de s'occuper d'une réimpression, il voulait recueillir un plus grand nombre d'observations, et mûrir d'avantage les hautes questions qui se rattachent à l'aliénation mentale. Ainsi quelques années seulement lui ont manqué pour donner à ses

travaux un caractère plus durable ; ainsi il a laissé incomplets des ouvrages dont il portait le perfectionnement dans sa tête : il est mort avant de s'être produit tout entier. Il y a quelque chose d'amer dans cette pensée !

On doit surtout regretter que Georget n'ait pas exécuté le travail dont il annonce le projet dans son testament ; qu'il n'ait pas exposé les faits, plus étonnans que la faculté de la pensée elle-même, qui l'ont conduit à rétracter les opinions philosophiques qu'il avait soutenues jadis avec force et avec éclat. Accoutumé à la logique sévère des sciences, doué d'une raison profonde, il eût certainement jeté de vives lumières sur un sujet qui touche aux intérêts les plus élevés. Il l'eût abordé avec franchise et netteté comme dans le temps où il se crut fondé à rejeter l'existence de tout principe immatériel dans l'homme ; loin de s'envelopper de nuages, comme ces esprits métaphysiques dont toute la puissance s'exerce dans l'obscurité, qui imposent à leurs rêveries le nom de démonstration, et pour lesquels il m'exprimait naguères encore le plus entier dédain.

Pourquoi faut il que la mort l'ait frappé à l'entrée d'une carrière où il venait de se montrer si honorablement ? pourquoi faut-il que l'essor d'un si beau et si noble talent ait été si prématurément arrêté, qu'une ame si généreuse se soit sitôt éteinte ! Vœux inutiles ! il ne reste plus à sa famille, dans laquelle, malgré la médiocrité de ses moyens, il versait de secrets bienfaits ; à ses amis, qui se plaisaient à la douceur et à la sûreté de son commerce ; à la science dont il servait les progrès, qu'à se réunir dans le même deuil, à déplorer une perte peu commune. Heureux pour ma part si, par l'expression sincère de mon opinion et de mes sentimens, j'ai pu contribuer à perpétuer le souvenir d'un ami dont le mérite n'a peut-être pas toujours été entièrement apprécié.

(RAIGE-DELOMÉ).

FIN.